

Séance publique du conseil communal du 22 janvier 2026

Présents : M. Henri GEREKENS, bourgmestre et Mme Danielle SIMON-ARENDT et M. Jeff LISARELLI, échevins, Mme Monique BODEVIN-WOLSFELD, M. Lucien BUCARI, M. Tom FABER, Mme Monique KUFFER, M. Norbert NILLES, M. Luc PAULY, M. Romain REDING et Mme Jeanny VALENT-WELFRING, conseillers.

Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

Absents : /

1. Information de la démission d'un conseiller communal ;
 2. Approbation du programme d'activité de l'exercice 2025 du pacte climat ;
 3. Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;
 4. Approbation du plan d'aménagement particulier « Hinter dem Dorf » ;
 5. Approbation de devis ;
 6. Présentation du plan pluriannuel de financement (PPF) pour les années 2027-2029 ;
 7. Approbation de décomptes de projets ;
 8. **HUIS CLOS** : Démission d'un fonctionnaire communal ;
 9. **HUIS CLOS** : Démission d'un membre de la commission consultative de la jeunesse ;
- Divers.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Information de la démission d'un conseiller communal

Information de la démission de M. Manuel BECKER de son mandat de conseiller communal avec effet au 30 décembre 2025.

Approbation du programme d'activité de l'exercice 2026 du pacte climat

Approbation du programme d'activités du pacte climat 2.0. prévu pour l'exercice 2026 tel que présenté par un collaborateur du service technique communal.

Approbation d'actes, de contrats et de conventions

- Approbation de l'acte de cession gratuite du 23 décembre 2025 par-devant Me. Frédérique HENGEN, notaire de résidence à Redange/Attert, par lequel la société à responsabilité limitée « Millebiërg », de L-1480 Luxembourg, cède à la Commune, la propriété immobilière ci-après, sise sur le territoire de la commune de Redange/Attert, inscrite au cadastre de la même commune, section D de Redange, au lieu-dit « Hobsteltgen », à savoir :
 - No 603/5398, place voirie d'une contenance de 63 centiares,
 - No 603/5400, place voirie d'une contenance de 9 centiares,
 - No 603/5405, place voirie d'une contenance de 81 centiares,
 - No 603/5408, place voirie d'une contenance de 7 centiares.
- Approbation de l'acte de vente du 23 décembre 2025 par-devant Me. Frédérique HENGEN, notaire de résidence à Redange/Attert par lequel l'Administration Communale de Redange/Attert cède à M. Jim CLEMES la propriété immobilière ci-après, sise sur le territoire de la commune de Redange/Attert, inscrite au cadastre de la même commune, section D de Redange, au lieu-dit « rue de Beckerich », à savoir :
 - No 174/6321, place d'une contenance de 4 ares 76 centiares,
au prix total de 7.140,00.- €.

Approbation du plan d'aménagement particulier « Hinter dem Dorf »

Approbation du projet d'aménagement particulier « Hinter dem Dorf » à Redange/Attert, élaboré et modifié par le Bureau d'urbanistes et d'architectes paysagistes Papaya, présenté par le collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Redange/Attert sous les conditions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et conformément à l'avis de la cellule d'évaluation du 28 mai 2025.

Approbation de devis

- Approbation du devis du 17 décembre 2025, établi par le service technique communal, concernant la mise en état du kiosque à Redange au montant total de 139.815,00.- € T.T.C.
- Approbation du devis du 11 décembre 2025, établi par le service technique communal, concernant la réalisation d'un forage d'un point de mesure de la nappe phréatique au montant total de 140.400,00.- € T.T.C.

Approbation des d'application d'enrobés bitumineux sur un chemin de la voirie rurale à Redange/Attert au lieu-dit « Geienberg » et à Ospern « Um Iewend », au montant total de 156.000,00.- € T.T.C (projet no. 103355) ;

- Approbation d'application de pose de dalles trouées et empierrement de la voirie rurale au lieu-dit « Arelerwee » à Redange et « Hinter Réssel » à Ospern, au montant total de 302.750,00.- € T.T.C (projet no. 103292).

Présentation du plan pluriannuel de financement (PPF) pour les années 2027-2029

Communication du tableau de synthèse globale ainsi que des annexes du plan pluriannuel de financement (PPF) pour les années 2027-2029.

Approbation de décomptes de projets

- Approbation du décompte final relatif à l'aménagement d'une salle de mouvement au S.E.A. « Beiestack » dont le détail se présente comme suit :

Total des devis approuvés :	0,00.-€ (T.T.C.)
Total de la dépense effective :	88.591,42.-€ (T.T.C.)

- Approbation du décompte final relatif à l'installation d'une centrale incendie- phase I et réparation de stores dont le détail se présente comme suit :

-
- Total des devis approuvés : 578.544,14.-€ (T.T.C.)
- Total de la dépense effective : 402.132,24.-€ (T.T.C.)

-

HUIS CLOS : Démission d'un fonctionnaire communal

Approbation de la démission volontaire d'un fonctionnaire communal.

HUIS CLOS : Démission d'un membre de la commission consultative de la jeunesse

Démission d'un membre de la commission consultative communale de la jeunesse avec effet au 31 décembre 2026.

Divers :

M. GEREKENS informe le conseil communal d'une demande de subside introduite dans le cadre du semi-marathon des Trois Cantons. Après échange, il est décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Il fait ensuite état d'une collecte de signatures des habitants de la rue Pullgaass à Nagem, entraînant la mise en place d'une limitation de vitesse à 30 km/h. Des mesures complémentaires sont prévues à Nagem.

M. GEREKENS informe également du classement par l'INPA de la morgue, du cimetière et du mur du cimetière de Redange/Attert, ainsi que des lavoirs communaux. Une contestation éventuelle peut être introduite dans un délai de trois mois. À cette occasion, la présence de personnes sans abri à la morgue de Redange et près de l'ancienne école d'Ospem est évoquée.

Entre autres, il annonce la création d'une annexe de l'École européenne sur le site de l'ALR, avec une ouverture prévue en 2028, et confirme l'accord ministériel pour le maintien de l'école de musique sur son site actuel.

De plus, il attire l'attention sur un événement lié au Relais pour la Vie, organisé par l'Attert-Lycée avec la participation de l'école fondamentale. Le personnel communal est invité à y participer et un don sera prévu lors de la prochaine séance. Mme SIMON-ARENDT apporte des précisions complémentaires.

S'y ajoute, l'annonce de l'inauguration de nouveaux véhicules de l'atelier communal le 5 mars à 16 heures, ainsi que le report de la séance du conseil communal du 19 au 23 février. Il évoque une demande relative à la célébration des noces d'or, qui nécessiterait une adaptation du règlement communal.

Il informe encore de l'approbation ministérielle du budget (15 janvier 2026, communiqué le 21 janvier), du démarrage prochain des travaux de voirie du PAP « In den Espen », de la mise en ligne du nouveau site internet communal pour la mi-février, ainsi que de l'organisation future des reportages « Nordlicht ».

Concernant les vins d'honneur, M. GEREKENS indique qu'aucun successeur n'a été trouvé à M. Christian PYCKAVET. Les services communaux reprendront les missions, avec l'appui de l'association « D'Bulle rullen zu Réiden », ce qui nécessite une adaptation de l'indemnité à allouer au club en question. Plusieurs conseillers interviennent à ce sujet, notamment MM. FABER, BUCARI, WOLSFELD et LISARELLI. Il est proposé d'adapter le règlement lors de la prochaine séance, avec effet rétroactif à janvier.

M. PAULY évoque l'éclairage public dans la rue « Un der Atert » et se réjouit de l'installation de lampes LED. Il présente un document de Mme VERSCHEURE (Maison de l'Eau de l'Attert) sur le salage des rues. Les conseillers GEREKENS, KUFFER, BUCARI et FABER échangent sur les alternatives possibles.

M. FABER signale des affaissements dans la rue de la Gendarmerie et un problème d'éclairage à Nagem.

Mme WELFRING relève l'absence des coordonnées des associations sur les supports communaux. Mme KUFFER et M. REDING évoquent le « Welcome Day ».

Mme VALENT-WELFRING signale des poubelles surchargées à Ospern ; M. NILLES indique qu'une poubelle supplémentaire a été installée et répond à des questions relatives au stationnement. Mme BODEVIN-WOLSFELD aborde la question des accompagnateurs de bus ; Mme SIMON-ARENDT et M. LISARELLI apportent des précisions. Elle signale également l'état dégradé d'un trottoir à Ospern. M. PAULY rappelle que les problèmes de voirie sont suivis par la commission compétente.